

CHALLENGE MINARELLI 2017 – 29^{ème} édition

SERIE NATIONALE LABELLISEE FFSA

Série Nationale enregistrée par la FFSA sous le numéro CK-22

REGLEMENT SPORTIF

ART. 1 : ORGANISATION

La série nationale Challenge MINARELLI 2017, catégories **KFS 150 Kg, KFS 160 Kg, X30 Senior, X30 Master, Rotax Max et Rotax Master** est organisé par EVOKART, 7, Z.A. Les Fossettes, 37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

ART. 2 : DEROULEMENT

La série nationale Challenge MINARELLI 2017 se déroulera en 4 courses sur les pistes de **SAINT AMAND, ANGERVILLE, LAVAL et ESSAY**. Les ASK prendront en charge l'organisation des courses, assistées de l'équipe du Challenge Minarelli.

ART. 3 : PARTICIPANTS

Les pilotes devront posséder une Licence Compétition Nationale de Karting FFSA validée 2017 et être âgé d'au moins 12 ans dans l'année et respecter les règlements de la FFSA parus dans le Règlement Sportif National 2017. Les accompagnants des pilotes doivent être en possession d'au moins une Licence Personnel Satellite.

ART. 4 : ENGAGEMENT CHALLENGE

L'engagement par course est de 120 €uros T.T.C. (droit de piste du samedi, transpondeur et numéros de course compris).

Clôture des engagements 10 jours avant chaque course, après cette date les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles et au plus tard le SAMEDI à 16 heures.

AFIN DE FACILITER LE TRAVAIL DES ORGANISATEURS, NOUS VOUS REMERCIONS DE CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION AU PLUS TÔT.

ART. 5 : DEROULEMENT

Piste ouverte à l'entraînement le samedi.

Essais chronos le dimanche matin (1 séance par catégorie). Par groupes, si le nombre de participants dans une catégorie est supérieur à la capacité de la piste, l'ordre de passage sera tiré au sort.

Les courses se dérouleront en 2 manches de qualification de 12 Km, d'une pré-finale et d'une finale de 18 Km. Dans le cas où le nombre de participants dans une catégorie serait supérieur à la capacité de la piste, les pilotes seraient partagés en séries ou en poules. Suite aux séries ou poules, les premiers pilotes classés seront retenus pour la pré-finale et la finale A (dans la limite de la capacité de la piste). Les concurrents suivants participeront à une pré-finale et finale de classement. Le nombre de tours des manches, de la pré-finale et de la finale pourra être modifié en fonction des impondérables (horaires, conditions climatiques).

En cas d'insuffisance de participants dans une manche, pré-finale ou finale d'une catégorie, la règle de cohabitation de la FFSA sera appliquée.

ART. 6 : GRILLE

Grille des manches qualificatives : suivant les essais chronométrés.

Grille de la pré-finale : suivant le résultat des manches qualificatives

Grille de la finale : suivant le classement de la pré-finale.

ART. 7 : ATTRIBUTION DES POINTS

Points des **manches** : 0 point au 1er / 2 points au 2ème / 3 points au 3ème et ainsi de suite par progression croissante d'1 point. En cas d'ex-æquo entre 2 ou plusieurs pilotes à l'issue des manches, ils seront départagés en fonction de leurs chronos.

Points de la **pré-finale** : 100 points au 1er / 95 points au 2ème / 92 points au 3ème / 90 points au 4ème / 89 points au 5ème et à suivre par ordre décroissant d'1 point par place jusqu'au dernier concurrent classé.

Points de la **finale** : 100 points au 1er / 95 points au 2ème / 92 points au 3ème / 90 points au 4ème, 89 points au 5ème et à suivre par ordre décroissant d'1 point par place jusqu'au dernier concurrent classé. Le classement final de la journée se fera selon l'ordre d'arrivée de la **finale**.

Un bonus de 3 points sera attribué aux pilotes ayant effectués le meilleur temps à l'issue des essais chronométrés.

Un bonus de 3 points sera attribué aux pilotes classés premiers au classement intermédiaire à l'issue des manches.

Tous les pilotes marqueront des points dès leur première course pour le classement de la série nationale Challenge Minarelli mais seuls les pilotes ayant effectué au minimum trois courses bénéficieront de la remise des prix.

Une coupe sera remise aux trois premiers de la finale de chaque catégorie à chaque course.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique d'une manche ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la manche en question.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la pré-finale ou suite à une décision de la direction de course sera classé dernier de la pré-finale.

Tout concurrent déclassé lors du contrôle technique de la finale ou suite à une décision de la direction de course sera exclu de la finale sauf non-conformité de poids (déclassement).

ART. 8 : ENREGISTREMENT DU MATERIEL

Il est conseillé de faire enregistrer son matériel et de confirmer son engagement avant de prendre la piste pour les essais et dans tous les cas avant l'heure indiquée sur les horaires.

A titre exceptionnel, si un pilote est absent le samedi et s'il a prévenu EvoKart, l'enregistrement de son matériel pourra être effectué le dimanche matin avant les essais chronométrés.

ART. 9 : POINTAGE ELECTRONIQUE

Au moment de la confirmation de l'engagement, un transpondeur sera remis à chacun contre dépôt de la licence. Pendant l'épreuve, le transpondeur est sous la responsabilité du pilote. En cas de perte, il sera facturé 300 €uros.

La licence sera restituée contre retour du transpondeur. **L'installation du transpondeur est obligatoire, à compter du samedi dès la première séance de l'après-midi.**

ART. 10 : CONTROLE TECHNIQUE

Un contrôle technique pourra être effectué à l'arrivée des essais chrono ou à l'issue de chaque manche, pré-finale ou finale, quel que soit le classement du concurrent. Nous rappelons que certains systèmes d'acquisition de données sont rigoureusement interdits.

ART. 11 : CLASSEMENT FINAL DE LA SERIE NATIONALE CHALLENGE MINARELLI

Par addition des points acquis lors des 6 meilleurs résultats des 4 finales et des 4 pré-finales + les bonus de pole position et de classement intermédiaire.

En cas d'ex-æquo entre 2 ou plusieurs pilotes, le classement de la finale de la dernière journée du Challenge sera déterminant.

Tous les pilotes de la série nationale Challenge MINARELLI 2017 seront dans le classement final.

Un classement « Rookie » sera établi pour les pilotes participants pour la première fois au Challenge Minarelli.

ART. 12 : REMISE DES PRIX DU CHALLENGE

Remise de coupes et de lots répartis à tous les pilotes classés ayant participé à au moins 3 courses.

ART. 13 : RESERVES

Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans avoir à en justifier le motif, de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles ou extraits du Règlement Technique ou Sportif en cas de raisons majeures. L'organisation affichera les modifications avant le départ de la course. Un concurrent ou son entourage ayant un comportement anti-sportif pourra se faire exclure du Challenge Minarelli.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou exclure temporairement ou définitivement un participant au regard de son comportement.

Tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement est formellement interdit.

ART. 14 : EQUIPEMENTS

Nous vous rappelons que l'équipement pilote est réglementé (Combinaison, casque, gants et chaussures montantes). Le port du pare-côtes et de la minerve est vivement conseillé. Veuillez consulter le Règlement Sportif et Technique National FFSA 2017.

ART. 15 : RECLAMATIONS :

Se référer aux articles du Règlement Technique et Sportif FFSA 2017.

REGLEMENT TECHNIQUE

KFS 150 Kg (REGLEMENT KFS 2017 VALIDE PAR LA F.F.S.A. SOUS LA REFERENCE CK-4)

- ART. 1 – MATERIEL ADMIS :

Kart en conformité avec le Règlement Technique National 2017.

Le pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et de deux moteurs qui seront plombés ou numéros relevés. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

- ART. 2 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique KFS 2017.

Aucun élément du kart ne doit dépasser le carénage avant et la protection des roues arrière.

Les protections des roues arrière et les carrosseries latérales ne doivent pas dépasser les roues arrière.

- ART. 3 : PNEUS

Référence des pneumatiques : Pneus slick VEGA KFM jaune

Les pneus pluie ou retailés sont interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

Il est de la responsabilité des pilotes de faire enregistrer les codes-barres et le marquage des pneus avant le début de la course.

Aucun pneu ne pourra être enregistré après la clôture des enregistrements techniques.

Pneus libre lors du warm-up, l'utilisation des pneus de course est interdit.

Chaque kart disposera au maximum de 4 pneus avant et 4 pneus arrière neufs en gestion libre obligatoirement achetés à l'organisateur sur place selon la procédure suivante :

- Le premier train 2 pneus avant et 2 pneus arrière sera acheté lors de la première course de l'année.
- A partir de la 3^{ème} course possibilité d'acheter un second train 2 pneus avant et 2 pneus arrière.
- L'acquisition de pneus du second train pourra être anticipée avant la 3^{ème} course en cas de crevaison.

Ces trains de pneus incluant les pneus de secours seront les seuls autorisés pour l'intégralité du Challenge.

En cas de crevaison, les pilotes auront dans l'obligation d'en informer et de faire constater cette crevaison auprès des commissaires techniques

- ART. 4 : POIDS

150 kg minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 5 : MOTEUR

Règlement Technique KFS 2017 et fiche moteur KFS.

Moteur exclusivement d'origine.

- ART. 6 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2017.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2017.

- ART. 7 : CONTRÔLE TECHNIQUE

En complément des contrôles habituels en finale, des contrôles inopinés et des substitutions pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

KFS 160 Kg (REGLEMENT KFS 2017 VALIDE PAR LA F.F.S.A. SOUS LA REFERENCE CK-4)

- ART. 1 – MATERIEL ADMIS :

Kart en conformité avec le Règlement Technique National 2017.

Le pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et de deux moteurs qui seront plombés ou numéros relevés. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

- ART. 2 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Règlement Technique KFS 2017.

Aucun élément du kart ne doit dépasser le carénage avant et la protection des roues arrière.

Les protections des roues arrière et les carrosseries latérales ne doivent pas dépasser les roues arrière.

- ART. 3 : PNEUS

Référence des pneumatiques : Pneus slick VEGA KFM jaune

Les pneus pluie ou retailés sont interdits. Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

Il est de la responsabilité des pilotes de faire enregistrer les codes-barres et le marquage des pneus avant le début de la course.

Aucun pneu ne pourra être enregistré après la clôture des enregistrements techniques.

Pneus libre lors du warm-up, l'utilisation des pneus de course est interdit.

Chaque kart disposera au maximum de 4 pneus avant et 4 pneus arrière neufs en gestion libre obligatoirement achetés à l'organisateur sur place selon la procédure suivante :

- Le premier train 2 pneus avant et 2 pneus arrière sera acheté lors de la première course de l'année.

- A partir de la 3^{ème} course possibilité d'acheter un second train 2 pneus avant et 2 pneus arrière.
- L'acquisition de pneus du second train pourra être anticipée avant la 3^{ème} course en cas de crevaison.

Ces trains de pneus incluant les pneus de secours seront les seuls autorisés pour l'intégralité du Challenge.
En cas de crevaison, les pilotes auront dans l'obligation d'en informer et de faire constater cette crevaison auprès des commissaires techniques

- ART. 4 : POIDS

160 kg minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 5 : MOTEUR

Règlement Technique KFS 2017 et fiche moteur KFS.

Moteur exclusivement d'origine.

- ART. 6 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2017.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2017.

- ART. 7 : CONTRÔLE TECHNIQUE

En complément des contrôles habituels en finale, des contrôles inopinés et des substitutions pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

ROTAX MAX (REGLEMENT DU CHALLENGE ROTAX MAX FRANCE 2017)

- ART. 1 – MATERIEL ADMIS :

Kart en conformité avec le Règlement Technique National 2017.

Le pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et de deux moteurs. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

- ART. 2 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Spécifications Technique du Challenge ROTAX MAX France 2017.

- ART. 3 : PNEUS

Il est de la responsabilité des pilotes de faire enregistrer les codes-barres et le marquage des pneus avant le début de la course.

Aucun pneu ne pourra être enregistré après la clôture des enregistrements techniques.

Pneus libre lors du warm-up, l'utilisation des pneus de course est interdit.

Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

Pneus du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2017 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

Pneus pluie du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2017 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire slick ou pluie pourra être enregistré, les pilotes auront dans l'obligation d'en informer et de faire constater cette crevaison auprès des commissaires techniques.

- ART. 4 : POIDS

Poids du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2017 minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 5 : MOTEUR

Spécifications Technique du Challenge ROTAX MAX France 2017.

- ART. 6 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2017.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2017.

- ART. 7 : CONTRÔLE TECHNIQUE

En complément des contrôles habituels en finale, des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

ROTAX MASTER (REGLEMENT DU CHALLENGE ROTAX MAX FRANCE 2017)

- ART. 1 – MATERIEL ADMIS :

Kart en conformité avec le Règlement Technique National 2017.

Le pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et de deux moteurs. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

- ART. 2 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Spécifications Technique du Challenge ROTAX MAX France 2017.

- ART. 3 : PNEUS

Il est de la responsabilité des pilotes de faire enregistrer les codes-barres et le marquage des pneus avant le début de la course.

Aucun pneu ne pourra être enregistré après la clôture des enregistrements techniques.

Pneus libre lors du warm-up, l'utilisation des pneus de course est interdit.
Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

Pneus du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2017 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

Pneus pluie du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2017 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire slick ou pluie pourra être enregistré, les pilotes auront dans l'obligation d'en informer et de faire constater cette crevaison auprès des commissaires techniques.

- ART. 4 : POIDS

Poids du Règlement du Challenge ROTAX MAX France 2017 minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 5 : MOTEUR

Spécifications Technique du Challenge ROTAX MAX France 2017.

- ART. 6 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2017.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2017.

- ART. 7 : CONTRÔLE TECHNIQUE

En complément des contrôles habituels en finale, des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

X30 SENIOR (REGLEMENT DU CHALLENGE X30 FRANCE 2017)

- ART. 1 – MATERIEL ADMIS :

Kart en conformité avec le Règlement Technique National 2017.

Le pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et de deux moteurs. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

- ART. 2 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Spécifications Technique du Challenge X30 France 2017.

- ART. 3 : PNEUS

Il est de la responsabilité des pilotes de faire enregistrer les codes-barres et le marquage des pneus avant le début de la course.

Aucun pneu ne pourra être enregistré après la clôture des enregistrements techniques.

Pneus libre lors du warm-up, l'utilisation des pneus de course est interdit.

Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

Pneus du Règlement du Challenge X30 France 2017 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

Pneus pluie du Règlement du Challenge X30 France 2017 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire slick ou pluie pourra être enregistré, les pilotes auront dans l'obligation d'en informer et de faire constater cette crevaison auprès des commissaires techniques.

- ART. 4 : POIDS

Poids du Règlement du Challenge X30 France 2017 minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 5 : MOTEUR

Spécifications Technique du Challenge X30 France 2017.

- ART. 6 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2017.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2017.

- ART. 7 : CONTRÔLE TECHNIQUE

En complément des contrôles habituels en finale, des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

X30 MASTER (REGLEMENT DU X30 CHALLENGE 2017)

- ART. 1 – MATERIEL ADMIS :

Kart en conformité avec le Règlement Technique National 2017.

Le pilote ne pourra disposer pour chaque journée que d'un châssis et de deux moteurs. Le pilote devra présenter son kart entièrement monté et prêt à prendre la piste.

- ART. 2 : CHÂSSIS et CARROSSERIE

Spécifications Technique du Challenge X30 France 2017.

- ART. 3 : PNEUS

Il est de la responsabilité des pilotes de faire enregistrer les codes-barres et le marquage des pneus avant le début de la course.
Aucun pneu ne pourra être enregistré après la clôture des enregistrements techniques.
Pneus libre lors du warm-up, l'utilisation des pneus de course est interdit.
Tout procédé de traitement des pneus est strictement interdit.

Pneus du Règlement du Challenge X30 France 2017 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.
Pneus pluie du Règlement du Challenge X30 France 2017 : 2 pneus avants et 2 pneus arrières (pas nécessairement neufs) par course.

En cas de crevaison 1 pneu supplémentaire slick ou pluie pourra être enregistré, les pilotes auront dans l'obligation d'en informer et de faire constater cette crevaison auprès des commissaires techniques.

- ART. 4 : POIDS

Poids du Règlement du Challenge X30 France 2017 minimum, Kart en ordre de marche avec pilote équipé.

- ART. 5 : MOTEUR

Spécifications Technique du Challenge X30 France 2017.

- ART. 6 : CARBURANT

Seul le Sans Plomb 98 est autorisé conformément au règlement technique national FFSA 2017.

Aucune station-service n'est imposée pour la fourniture de l'essence.

Les seules huiles autorisées sont celles agréées CIK/FIA 2017.

- ART. 7 : CONTRÔLE TECHNIQUE

En complément des contrôles habituels en finale, des contrôles inopinés pourront être effectués à tout moment lors de chaque journée.

ANNEXE de L'ORGANISATEUR

Le volume de la chambre de combustion, ainsi que la mesure des diagrammes seront contrôlés selon la procédure du Règlement Technique National F.F.S.A. 2017.

ANNEXE FFSA

Dans le cadre des Coupes de Marque, les commissaires techniques officiels de la F.F.S.A. doivent avoir l'entière maîtrise de leur mission, de l'enregistrement du matériel jusqu'aux contrôles de fin d'épreuves. Les responsables de la Coupe de Marque, mandatés par écrit par l'organisateur de cette Coupe de Marque seront présents et agiront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels F.F.S.A.

Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la Coupe de Marque (fourniture du Règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, etc...).

Pour toutes les épreuves du challenge Minarelli les officiels seront :

Directeur de Course :	M. MOREAU Michel Licence N° 60632
Directeur de Course adjoint :	Officiel ASK organisatrice des courses
Commissaires Sportifs :	Officiels ASK organisatrice des courses
Commissaires Techniques :	M. BEILLARD Jean-Paul Licence N°103806 Officiel ASK organisatrice des courses
Chronométrage APEX :	Mme MOREAU Mary Licence N°107485 Officiel ASK organisatrice des courses